



Fiche administrative+-

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

	Monsieur	Madame
Nom et prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Profession		
Employeur + adresse		
Téléphone professionnel		
Adresse mail		

Formation musicale : (cocher le niveau)

- Jm1 1er cycle A 2ème cycle A Adulte 1
- Jm2 1er cycle B 2ème cycle B Adulte 2
- Jm3 1er cycle C 2ème cycle C Adulte 3
- 1er cycle D 2ème cycle D

Technique Vocale : oui non

Instrument(s) choisi(s) :Niveau :

Possédez-vous un instrument ? oui non

Si non, comptez-vous le louer à l'école ?.....

Danse : oui non Niveau :

Disciplines collectives : Ensemble Vocal Atelier jazz
 Atelier Mus Actuelles Orchestre d'harmonie

Rappel : Si vous arrêtez les cours pendant l'année scolaire le reliquat de la cotisation annuelle est dû.

Prélèvement automatique :

La Ville du Tréport vous propose de régler vos factures par prélèvement automatique. Si vous êtes intéressés, merci de remplir une autorisation de prélèvement auprès du service population. Pensez à vous munir d'un relevé d'identité bancaire ou postale.

Documents fournis (partie réservée au service à la population)

- Taxe d'habitation 20..
- Attestation responsabilité civile

Date :

Signature(s)

Cette inscription est essentiellement administrative, tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Elle est nécessaire mais ne vous décharge pas néanmoins de vous inscrire auprès du directeur de la structure.

En cas de changement de situation, merci de prévenir le service à la population par téléphone (02.35.50.55.21) ou par mail : servicepopulation@ville-le-treport.fr



MAIRIE DU TREPORT
Service à la population
Rue François Mitterrand – CS 70001
76470 LE TREPORT
Tél : 02.35.50.55.21 Fax : 02.35.50.55.38